

MASTER ERGONOMIE - PRESENTATION GENERALE 2022-2023

Le master mention Ergonomie « *Travail et Transitions Écologiques et Sociétales* » de l'Institut d'Études du Travail de Lyon – Université Lyon 2 forme des cadres en ergonomie capables de contribuer aux projets de structures (entreprises publiques ou privées, collectivités territoriales, associations, etc.) qui souhaitent faire évoluer leur modèle socio-productif en intégrant des critères relatifs à la soutenabilité du travail et/ou au développement durable. Les étudiant.e.s sont doté.e.s des connaissances, des méthodes et des outils leur permettant de conduire des projets qui prennent en charge les transformations des milieux de travail, dans une perspective de durabilité du travail, de conception et de transition des systèmes de travail (dans leurs dimensions matérielles et immatérielles) allant vers une plus grande soutenabilité environnementale.

Ce master est une formation partenaire de l'École Urbaine de Lyon

(<https://ecoleurbainedelyon.universite-lyon.fr/>). Il répond aux critères de formation du *Centre for Registration of European Ergonomists* (<https://eurerg.org/>). Les étudiant.e.s diplômé.e.s (M1+M2) sont éligibles à la reconnaissance *Ergonome Junior Certifié* (<http://www.artee.com/jeune-eur-erg/>), et peuvent accéder au titre d'Ergonome Européen (après trois ans d'exercice conformément aux règles de délivrance du titre, Cf. <http://www.artee.com/>).

INTRODUCTION PROGRAMME

<p>Les cours de première année sont centrés sur les connaissances relatives d'une part au travail humain et aux milieux de travail, et d'autre part aux systèmes de production et à leurs mutations en lien avec les dimensions du développement durable. Les contenus portent sur les modèles cognitifs et pragmatiques du travail, et de la santé au travail, sur les méthodes d'analyse ergonomique du travail (AET) et techniques qualitatives et quantitatives associées, sur les modèles de la production et du pilotage dans une diversité de classes de situations (agriculture, BTP, industrie manufacturière, contrôle de processus, services...etc.). Les étudiant.e.s réalisent un stage (de 2 mois). Ils doivent également produire un mémoire bibliographique, centré sur une recherche personnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des enseignements transversaux en M1, qui portent sur : (i) les enjeux contemporains du travail, (ii) les « modèles de l'humain au travail » (travail et corps, travail et cognition, dimensions sociales au travail, travail et subjectivité , anthropologie en adossement à une mutualisation avec la mention d'anthropologie), et (iii) les sciences de la conception - La réalisation en M1 d'un travail d'analyse bibliographique de type revue de questions, dont le périmètre est défini avec l'étudiant.e, et à partir de l'origine en Licence et du projet professionnel du candidat. 	<p>Les cours de seconde année sont centrés sur les démarches d'action et de transformation des systèmes de travail dans un objectif de soutenabilité. Durant le 1^{er} semestre, les enseignements portent (i) sur les modèles d'action en ergonomie (la conduite de projet, les outils et techniques projectives de l'analyse d'activité et les stratégies d'intervention), (ii) les champs d'action de l'ergonomie déclinés (au plan des concepts et de l'action) dans trois domaines : la soutenabilité du travail, la conception des systèmes de travail et leurs mutations en lien avec les transitions écologiques, et (iii) sur les questions méthodologiques et épistémologiques relatives à l'intervention et à la recherche finalisée en partenariat, dans le contexte de la transition écologique. Durant le 2nd semestre (à partir de Février, et pour une durée de 5 à 6 mois), les étudiant.e.s réalisent un « Projet de Fin d'Étude » tutoré (« séminaires professionnels »), durant lequel ils/elles contribuent à un projet au sein d'une structure (entreprises publiques ou privées, collectivités territoriales, associations, etc.).</p> <p>La mention est adossée aux enjeux et aux demandes sur le travail issus des milieux économiques et sociaux et liés aux enjeux/exigences de développement durable, deux objectifs étant visés : favoriser l'insertion professionnelle des étudiant.e.s en recherchant la meilleure adéquation avec la demande en</p>
---	--

<p>- En M2 des formats pédagogiques de type <i>ingénierie inversée</i> (Serious game, étude de cas, jeu de conception, donnant lieu à recherche bibliographique) et <i>pédagogie par projet</i> (en particulier sur les sciences de la conception).</p>	<p>région Auvergne-Rhône-Alpes et les exigences actuelles du marché liées aux transitions écologiques, et structurer le développement des méthodes et des concepts dans des projets concrets, aux plans professionnels et recherche (une partie des partenaires associés au Master, et qui adressent des offres de PFE au master, étant explicitement en attente d'articulation recherche).</p>
---	---

STAGE

<p>En Master 1, les étudiant.e.s réalisent un stage d'une durée de 2 mois minimum. Deux modalités sont prévues. La première correspond à un stage de type « compagnonnage », réalisé auprès d'ergonomes exerçant dans des entreprises, des collectivités territoriales, des organismes institutionnels (CARSAT, MSA, OPPBTP, ANACT...), des services de santé, des cabinets conseils. L'enjeu est que les étudiant.e.s découvrent la pratique professionnelle d'ergonomes, en les accompagnant dans leurs missions. Outre l'observation de la pratique au quotidien, ils/elles peuvent réaliser des tâches circonscrites (p.e. observations de situations de travail et analyse de l'activité, conduites d'entretiens, recueil et analyse documentaire...) encadrées par le tuteur. La seconde modalité correspond à un stage de type « expérience ouvrière ». On attend alors des étudiant.e.s qu'ils./elles développent une réflexion à partir de leur expérience dans un milieu de travail, qui peut en particulier porter sur les modèles socio-productifs et leur pilotage, sur les enjeux de soutenabilité du travail et de performance, et de transitions en lien avec les dimensions du développement durable le cas échéant.</p>	<p>En Master 2, les étudiant.e.s réalisent une mission d'une durée minimale de 5 mois dans une entreprise publique ou privée, une collectivité territoriale, un service de santé, un organisme institutionnel, un cabinet conseil. L'esprit de ce stage est celui d'un Projet de Fin d'Étude. Les étudiant.e.s répondent à une problématique concrète de travail rencontrée par la structure d'accueil, en réalisant une mission qui fera l'objet de la convention de stage. Cette mission est circonscrite de telle sorte qu'elle corresponde en temps, en complexité et en domaine aux connaissances et compétences enseignées durant le master. Plus spécifiquement, les milieux de travail connaissent des évolutions et des renouvellements importants aux plans de leur pilotage, des modes d'organisation, des méthodes, des critères d'efficacité et de durabilités, des enjeux de transition écologiques et sociétales. L'enjeu des travaux réalisés par les étudiant.e.s est de contribuer à ces évolutions de telle sorte que le travail et l'activité de travail des protagonistes concernés soient pris en compte. Dans ce cadre, le projet de fin d'étude est réalisé soit à des fins d'analyse, de compréhension et d'action sur une difficulté rencontrées dans une situation de travail (intervention), soit à des fins de contribution à des démarches de conception et de transformation (conduite de projet) dans le champ de i) de la prévention avec pour perspective la durabilité du travail, ii) de la conception de systèmes de travail (aux plans matériel et immatériel), iii) des transitions des systèmes de travail et des activités de travail en lien avec les enjeux du développement durable.</p>
---	--